

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE DE PROMOTION DE L'ACTIVITE TRANSMANCHE

SEANCE DU 28 FEVRIER 2025

PRE-CONVOCAION EN DATE DU 18 DECEMBRE 2024
CONVOCAION EN DATE DU 21 FEVRIER 2025

DELIBERATION N°2025/CS/02/02

**RAPPORT D'ACTIVITE 2023-2024 DU SYNDICAT MIXTE DE PROMOTION DE L'ACTIVITE
TRANSMANCHE (SMPAT)**

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Promotion de l'Activité Transmanche ;
Vu les Arrêtés Préfectoraux des 19 octobre 2000 et 27 décembre 2018 ;
Vu les articles L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Les propositions du Président entendues ;
Après avoir constaté la présence du quorum légal de ses membres ;

Considérant que le Syndicat Mixte de Promotion de l'Activité Transmanche (SMPAT) a pour mission, outre de superviser la délégation de service public, de promouvoir le territoire de la Seine-Maritime par l'organisation ou la participation à différentes activités événementielles et des actions de communication, et de s'assurer des retombées économiques de la liaison sur le territoire ;

Considérant que l'évaluation annuelle de ces missions mérite d'être présentée aux membres ;

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de prendre acte :

- Du rapport d'activité 2023-2024 du SMPAT, ci-annexé ;

Le Président,



Alan BAZILLE

Rapport d'activité SMPAT

2023-2024



Sommaire



- Missions du SMPAT
- Résultats financiers et participations des membres 2023 et 2024
- Quelques chiffres sur l'activité
- Faits marquants et projets amorcés en 2023 et 2024 - Évaluation des actions
- Projets à venir

Missions du SMPAT



Le Syndicat Mixte de Promotion de l'Activité Transmanche (SMPAT) a été créé en 2000 afin de palier le désengagement des opérateurs privés qui reliaient le port français de Dieppe au port britannique de Newhaven. Il est composé depuis 2024 de cinq membres : département de la Seine-Maritime, communauté d'agglomération de la région Dieppoise, communautés de communes Falaises du Talou et Terroir de Caux ainsi que la CCI Rouen Métropole.

Deux navires, propriétés du SMPAT, assurent la liaison entre les deux ports, dont la durée moyenne de navigation est de 4 heures pour relier la France à l'Angleterre. Initialement gérée en régie par le SMPAT, l'exploitation de la ligne est déléguée à un opérateur privé depuis 2007 (voir en annexe le rapport d'activité du délégataire).

L'objectif principal du SMPAT est de développer et de s'assurer des retombées économiques de cette exploitation sur le territoire de la Seine-Maritime.

Résultats et Participations



BUDGET PRINCIPAL	CA 2023 (réalisé)	CA 2024 (réalisé)
RESULTAT D'EXERCICE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-30 973 €	+61 053 €
+ RESERVES = Résultat de clôture n - 1	+114 505 €	+83 533 €
= RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT N	+83 533 €	+144 585 €
RESULTAT D'EXERCICE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	+1 992 €	+301 992 €
+ RESERVES = Solde d'exécution n-1	+96 016 €	+98 008 €
= SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT N	+98 008 €	+400 000 €
RESULTAT DE CLOTURE DES 2 SECTIONS	+181 541 €	+544 585,43 €

BUDGET ANNEXE	CA 2023 (réalisé)	CA 2024 (réalisé)
RESULTAT D'EXERCICE DE LA SECTION D'EXPLOITATION	-4 487 315 €	-1 673 404 €
+ RESERVES = Résultat de clôture n - 1	+17 502 549 €	+13 015 233 €
= RESULTAT DE CLOTURE DE LA SECTION D'EXPLOITATION N	+13 015 234 €	+11 341 829 €
RESULTAT D'EXERCICE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-6 417 001 €	+2 376 563 €
+ RESERVES = Solde d'exécution n-1	+15 674 535 €	+9 257 534 €
= SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT N	+9 257 534 €	+11 634 097 €
RESULTAT DE CLOTURE DES 2 SECTIONS	+22 272 768 €	+22 975 927 €

Collectivités membres	2023	2024
Département de Seine-Maritime	25 786 154 €	25 786 154 €
Dieppe-Maritime	651 694 €	691 694 €
Communauté de communes Falaises du Talou		50 000 €
Communauté de communes Terroir de Caux		11 926 €
CCI Rouen Métropole	23 852 €	23 852 €
TOTAL	26 461 700 €	26 563 626 €

Quelques chiffres sur l'activité



Passagers touristes

Année 2023
365 359
+6,85% vs 2022
+7,41% vs 2019



Véhicules de tourisme

Année 2023
146 342
+3,8% vs 2022
+6,31% vs 2019



Unités fret

Année 2023
29 417
-8,69% vs 2022
-22,27% vs 2019

Quelques chiffres sur l'activité



Passagers touristes

Année 2024

386 305

+5,73% vs 2023

+13,57% vs 2019



Véhicules de tourisme

Année 2024

150 673

+2,96% vs 2023

+9,46% vs 2019



Unités fret

Année 2024

26 781

-8,96% vs 2023

-29,24% vs 2019

Projets et Faits marquants



Ligne transmanche Dieppe-Newhaven : la délégation de service public signée

Le nouveau contrat de Délégation de service public relatif à l'exploitation de la ligne Dieppe-Newhaven a été signé mardi 15 novembre 2022. DFDS a remporté le marché.



Des investissements vont être faits sur le Côte d'Albâtre et le Seven Sister, ferries qui assurent la traversée entre Dieppe (Seine-Maritime) et Newhaven. (@Archives/Les Informations dieppoises)



Le Syndicat mixte de promotion de l'activité transmanche choisit DFDS Seaways pour la ligne Dieppe-Newhaven

L'opérateur maritime danois DFDS Seaways reste délégataire de la liaison transmanche Dieppe-Newhaven, jusqu'en 2027. Le nouveau contrat de délégation de service public vient d'être signé.

PAR CHLOÉ GUÉROUT - 21 NOVEMBRE 2022



La signature de ce nouveau contrat qui lie le Syndicat mixte de promotion de l'activité transmanche (SMPAT) et DFDS Seaways a eu lieu mardi 15 novembre.

Projets et Faits marquants



Participation à l'édition 2023 de l'Armada

Stand dédié avec studio TV et diffusion de 3
émissions

Organisation de jeux concours pour gagner des
traversées

Expérience immersive à bord du ferry avec
casque virtuel

Lancement du Projet de développement 2023-2027

Projets et Faits marquants



	2023	2024	2025	2026	2027
Axe n°1 : Optimisation du parcours client					
NEW PRIO DSP3 Accompagnement DFDS : programme d'animations mensuelles à bord					
NEW DSP3 Initiatives ponctuelles à bord mobilisant des acteurs français et britanniques					
DSP3 Opération « lire en mer » à bord des ferries					
NEW Réorganisation affichage à bord avec visuels sur la promotion territoriale					
NEW DSP3 Valorisation offre évènementiels des destinations desservies.					
NEW PRIO Révision diffusion de la documentation touristique et des sets de table					
PRIO Diffusion des vidéos promotionnelles des destinations locales à bord et aux terminaux					
NEW PRIO DSP3 Valorisation des produits locaux					
NEW PRIO Déploiement du wifi					
NEW DSP3 Mise en place Parcours CRED76					
NEW PRIO DSP3 Appui initiatives prévues par DFDS Seaways en matière de connectivités					
PRIO DSP3 Déploiement d'une navette à Dieppe pour les piétons					
Étude déploiement signalisation piétonne entre le centre-ville dieppois et le terminal, et mise en place le cas échéant					
Étude implantation de panneaux images et mise en place le cas échéant					
Inscription dans le projet de déploiement de Panneaux à Messages Variables sur l'agglomération dieppoise					

NEW = Nouvelle action
PRIO = Action prioritaire
DSP3 = Action en prolongement du contrat de DSP3
 = Période de lancement / mobilisation importante
 = Période de suivi / mobilisation limitée

Axe n°2 : Optimisation du marketing touristique					
Renouvellement des outils de communication SMPAT					
NEW PRIO Réinterroger la possibilité d'utiliser la mention Brighton pour évoquer la ligne					
NEW PRIO DSP3 Mobiliser une équipe partenariale marketing sur l'offre touristique et un plan d'action partagé					
NEW Développement de contenus sur les sites des partenaires avec backlinks					
NEW PRIO Déploiement comptes Réseaux sociaux Transmanche Ferries					
NEW PRIO DSP3 Campagnes pré-lancement et post-lancement de rénovations des ferries					
Participation manifestations organisées par le Département pour promouvoir la ligne					
PRIO Promotion dans les outils de communication du Département					
Partenariats comités des œuvres sociales des membres du SMPAT					
Communication auprès des professionnels du tourisme normands					
NEW Communication auprès des professionnels du tourisme britanniques					
NEW PRIO Mise en place d'une remise tarifaire collèges 76					
NEW Mobilisation du Conseil des collégiens					
NEW PRIO Accompagnement nouvel opérateur DSP4 pour partenariats avec les structures touristiques normandes					
NEW PRIO Campagne lancement nouvelle DSP4					

Réalisations :

Axe 1 :

- Réorganisation affichage à bord avec visuels sur la promotion territoriale
- Diffusion des vidéos promotionnelles des destinations locales à bord et aux terminaux
- Valorisation des produits locaux
- Déploiement du wifi
- Déploiement d'une navette à Dieppe pour les piétons

Axe 2 :

- Mobiliser une équipe partenariale marketing sur l'offre touristique et un plan d'action partagé (en cours)
- Campagnes pré-lancement et post-lancement de rénovations des ferries
- Participation manifestations organisées par le Département pour promouvoir la ligne
- Partenariats comités des œuvres sociales des membres du SMPAT
- Mise en place d'une remise tarifaire collèges 76

À Dieppe, enfin une navette pour les passagers piétons du ferry

À partir du 1er juillet 2024, une navette permettra aux passagers piétons du ferry de desservir le centre-ville de Dieppe (Seine-Maritime).



À leur descente du ferry, les piétons pourront emprunter une navette pour rejoindre le centre-ville de Dieppe (Seine-Maritime) à partir du 1er juillet 2024. ©Les Informations dieppoises/Archives

Focus sur un projet de l'axe 1 Déploiement d'une navette entre la gare SNCF et le terminal maritime

A l'initiative de Dieppe-Maritime, de l'office du Tourisme de Dieppe,
de DFDS et du SMPAT

Mise en place d'une navette pour les passagers piétons

Période test du 01^{er} juillet au 31 décembre 2024

3 normandie [changer de région](#)

[Accueil](#) > [Normandie](#) > [Seine-Maritime](#) > [Dieppe](#)

Enfin une nouvelle navette entre la gare maritime et la gare ferroviaire à Dieppe !



Une navette relie depuis le 1er juillet la gare maritime de Dieppe et la gare ferroviaire • © France 3 Normandie

Projets et Faits marquants



Projets et Faits marquants



Axe n°3 : Optimisation de la communication institutionnelle	
Déploiement relations presse en France	Réalisation amorcée en 2025
NEW Déploiement relations presse au RU	
PRIO Gestion site internet du SMPAT	
NEW Valorisation SMPAT et financeurs à bord des ferries et aux terminaux	
NEW Communication auprès des partenaires	
Communication auprès des agents des membres du SMPAT	
Axe n°4: Renforcement de l'observation clientèles, retombées territoriales et image	
PRIO DSP3 Analyse fréquentation et satisfaction clientèle (tourisme et fret)	Réalisation amorcée en 2025
NEW PRIO DSP3 Analyses croisées bases de données clientèle du délégataire	
NEW Comparaisons tarifaires avec les autres modes de transport transmanche	
Suivi retombées presse	
Nouvelle étude d'image et de notoriété	
NEW PRIO DSP3 Compilations données de gestion sur les retombées territoriales	
Nouvelle étude de retombées externalisée	

Projets et Faits marquants



EN CE MOMENT

GUERRE EN UKRAÏNE

CÉTACÉS

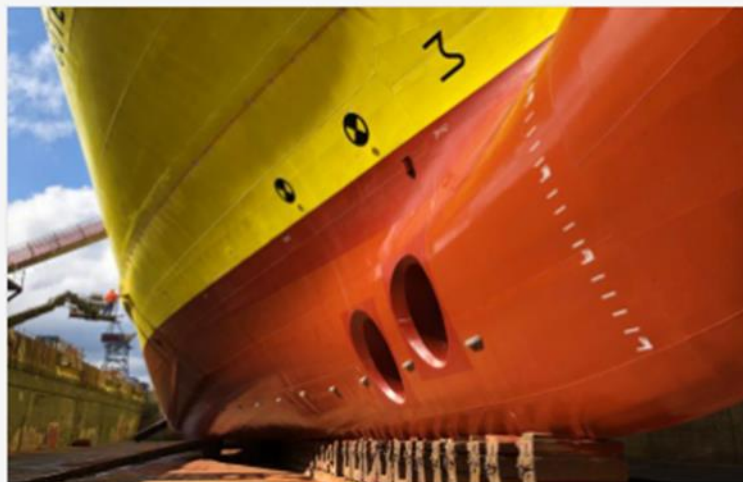
PSF BREDT

RETRAITES

Accueil / Shipping / Le ferry siliconé « Côte d'Albâtre » reprend son service sur Dieppe - Newhaven



ATLANTIC MARINE SERVICES
Société de Courtage Maritime
Tél. 02 98 50 50 00 - E-mail : info@atlantic-marine-services.fr
Site : www.atlantic-marine-services.com



Le ferry siliconé « Côte d'Albâtre » reprend son service sur Dieppe - Newhaven

Publié le 05/05/2023 18:43 | Mis à jour le 09/05/2023 08:47

Fraîchement pourvu de son nouveau revêtement antifouling en silicone posé en avril, le ferry Côte d'Albâtre fait de nouveau route, avec son jumeau Seven Sisters, sur la ligne transmanche Dieppe - Newhaven.

Cet antifouling, de même que des travaux d'aménagement intérieurs, fait partie du programme d'investissement conclu par le département de Seine-Maritime et l'opérateur maritime DFDS Seaways lors du renouvellement pour cinq ans de cette délégation de service public. Également propriété du département, le **Seven Sisters** doit lui aussi bénéficier des mêmes travaux au cours du dernier trimestre.

Depuis le 1^{er} mai et jusqu'au 13 juillet, la ligne fonctionne en mode moyenne saison avec trois rotations par jour. En haute saison, jusqu'au 31 août, la fréquence passera à trois rotations par jour en semaine et quatre par jour les week-end. Du 1^{er} octobre au 30 avril, la fréquence sera réduite à deux rotations par jour. Avec ces changements, l'objectif est de faire mieux qu'en 2022, année pendant laquelle le service avait déjà quasi retrouvé son niveau de passagers de 2019.

Frédéric AUVRAY

Duty free géant, capsules de couchage, cabine luxe... À Dieppe, tout change à bord des ferries !

Paris Normandie, 21/12/2023

Le « Seven Sisters » va quitter le bassin de Paris à Dieppe après trois mois de travaux. Le « Côte d'Albâtre » prendra le relais pour un chantier similaire jusqu'à fin avril. La modernisation intérieure des deux ferries doppeo coûte 8,5 M€.

Par Franck Weber
Publié 30 Janvier 2024 à 18:05

Dans les coulisses du Seven Sisters, ce 30 janvier 2024 à Dieppe, résonnent des sonorités très... méditerranéennes. Il faut dire qu'une cinquantaine d'ouvriers grecs travaillent à bord depuis trois mois, employés par l'un des spécialistes européens de la rénovation de ferries, sélectionnés pour mener à bien le vaste chantier de rénovation intérieure voulu par le Syndicat mixte de promotion de l'activité transmanche (SMPAT), propriétaire du navire, et mené par la compagnie DFDS qui exploite la ligne Dieppe/Newhaven.



Le salon des passagers a été modernisé - Photo Franck Weber/Paris Normandie



L'imposant escalier central a été supprimé - Photo Franck Weber/Paris Normandie



La surface du duty free a doublé - Photo Franck Weber/Paris Normandie



Jean-Claude Charis, le directeur général de DFDS, aux côtés de François Bellouard le directeur du SMPAT, et Simon Delange, ingénieur aménagement chez DFDS - Photo Franck Weber/Paris Normandie

Un chantier à 8,5 M€ qui concerne les deux ferries doppeo. Après le Seven Sisters, qui reprendra du service début février 2024, le Côte d'Albâtre sera amarré dans la foulée qui du Maroc, dans le bassin de Paris, et subira une opération similaire jusqu'à fin avril. « Lorsque la délégation de service public a été renouvelée en faveur de DFDS Seaways, un plan d'investissement d'envergure a été mis en place pour moderniser les deux ferries de la ligne Dieppe-Newhaven », souligne le directeur du SMPAT.

Une fréquentation record

François Bellouard poursuit : « La modernisation des espaces passagers doit nous permettre de renforcer encore plus l'attractivité de la ligne qui a enregistré une année record en 2023 avec 365 360 passagers transportés, le jamais vu depuis la

EN IMAGES. La spectaculaire sortie du « Seven Sisters » du port de Dieppe après trois mois de travaux

Mardi 31 janvier 2024, peu avant 14 heures, le ferry « Seven Sisters » est sorti du port de commerce pour rejoindre l'avant-port de Dieppe et prendre la mer dans la foulée. Le « Côte d'Albâtre » venant de Newhaven ira à son tour dans le bassin de Paris jeudi 1^{er} février pour sa rénovation.



Sortie du « Seven Sisters » du port de commerce de Dieppe - Photo Maëlys Serbis/Paris Normandie

- **2023 : Pour réduire la consommation de soutes, pose de silicone sur la coque des navires**
- **2024 : Travaux de modernisation des navires (espace chauffeurs, duty-free, cabines ...)**

Projets et Faits marquants



2024

ADHÉSION DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES



Projets 2025



- **Célébration des 200 ans de la ligne Dieppe-Newhaven** par l'organisation d'une exposition itinérante, partant de l'hôtel du Département jusqu'au Terminal de Newhaven, en passant par le Terminal de Dieppe et à bord des navires
- Début des **études**, réalisées par Port de Normandie et NPP (port de Newhaven), en vue de **l'électrification à quai des navires**, et de fait, du projet de travaux à réaliser sur les navires pour permettre le branchement électrique pendant les périodes d'escale.

